

L'Horizon

JOURNAL

SAPSCQ-CSN

SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX
EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC



DÉCEMBRE 2024 - VOL.33 NO.1



05

**Blessures
au travail**

Quoi faire dans ces
genres de situations ?

12

**Prévenir
et soutenir
la santé
psychologique**

Le travail d'une chaire de recherche
en partenariat avec les milieux de travail

10

**Une
retraite
bien
méritée**



05



10

L'égarement du ministère

par Mathieu Lavoie

04

Présent pour la Vigile

05

Attention à tous les ASC !

par Guerty Génésis

07

Solidarité depuis 1965

par Louis-Philippe Lemoyne

09

Prévenir et soutenir la santé psychologique

10

Avantage multiples pour les membres

12



12

Publication officielle du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec. Toute correspondance devra être acheminée au : 4906, boul Gouin Est Montréal (Québec) H1G 1A4 • 514.328.7774 • Sans frais : 1.800.361.3559 • Graphisme : Manigances inc. • Le journal L'Horizon est publié par le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec. À moins d'avis contraire, les articles parus dans ce journal ne reflètent pas nécessairement les tendances de l'exécutif national. *L'utilisation de la forme masculine ne vise pas à exclure le féminin, mais plutôt à alléger les textes.



18



14



21



22

Une retraite bien méritée

par Jean-Pascal Bélisle

14

L'APSSAP un partenaire de votre santé et sécurité !

16

Un engagement continu !

par Michel Désourdie

18

Prévention en milieu de travail

par Mylaine Bolduc-Lemieux

21

La Vigile, votre maison

22



Mathieu Lavoie
Président
du SAPSCQ-CSN

L'égarement du ministère...

Historiquement, durant une ronde de négociation, le journal syndical prend une pause de publications pour axer nos communications principalement sur la négociation et la mobilisation ; orientation que votre exécutif syndical a décidé de changer.

Ce changement de façon de faire est lié et appuyé sur le fait que très peu de temps s'est écoulé entre la fin du dernier contrat de travail et les travaux de l'actuelle négociation. Les enjeux quotidiens vécus par nos membres demeurent bien présents.

Effectivement, les défis auxquels sont confrontés les agents, nos collègues, sont nombreux. Il n'y a qu'à penser au manque de personnel récurrent dans plusieurs établissements, au recours abusif par l'employeur au temps supplémentaire obligatoire comme outil de gestion, au taux d'absentéisme élevé dont plus de 30 % des absences sont reliées à une cause psychologique et aux problématiques de violence et d'intimidation en constante augmentation dans nos établissements, qui pèsent lourd sur l'épuisement et l'état d'esprit de l'ensemble des agents correctionnels au travers du réseau carcéral. L'ensemble de ces constats est interrelié et est d'ailleurs au cœur de nos discussions et revendications à la table de négociation. Ces revendications sont également soulevées auprès des autorités politiques du ministère de la Sécurité publique. Je tiens à rappeler à notre employeur que s'il veut devenir un employeur de choix, celui-ci se doit d'offrir des conditions de travail de choix.

Il est temps, pour l'employeur, de prendre soin de ses employés. Il est temps qu'il réalise que le bien être des agents correctionnels est primordial, et ce, malgré le fait que certains hauts gestionnaires placent la « grande » mission des services correctionnels comme un incontournable au détriment du bien être de ces derniers. La nécessité de reconnaître ses agents correctionnels et de les soutenir face aux enjeux de la réalité carcérale et aux conditions dans lesquelles nous effectuons nos tâches, qui s'alourdissent année après année, ne peut continuer d'être volontairement ignorée par l'employeur.

En parallèle de la négociation, les travaux réguliers se poursuivent. Les membres du comité exécutif national maintiennent ces travaux tels que l'élaboration et la mise en place des chefs d'équipe, la mise à niveau des différentes formations pour faire face aux réalités que nous vivons dans le cadre de notre travail, l'avancement de différents dossiers de SST, entre autres sur la sécurisation de nos établissements, la tenue d'arbitrage et de règlements de griefs et la participation à la chaire de recherche de l'université de Trois-Rivières

et de l'ENPQ sur la santé mentale des agents des services correctionnels.

Au cours des trois dernières rondes de négociations, nous avons comme objectif de poursuivre les différents travaux du comité exécutif, et ce, même si la tâche s'alourdit considérablement avec les rencontres de la table de négociation. Cette façon de faire est primordiale, considérant que les problématiques en établissements sont toujours aussi tangibles même lors d'une période de négociation. Nous devons faire face aux différents problèmes et tenter de trouver les solutions et éviter ainsi de repousser les problématiques dans le temps en fermant les yeux comme le fait si bien notre employeur.



VOUS N'ÊTES PAS SEUL

La Vigile est là pour vous

Maison d'accueil pour les intervenants en situation d'urgence, professionnels de la santé ou toute autre personne

2A rue Monseigneur-Marc-Leclerc
Québec (Qc) G1C 2C4

1 888 315-0007

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

WWW.LAVIGILE.QC.CA



Présents pour la Vigile

Le 13 décembre dernier, nous étions près de 150 ASC du Québec et leurs alliés dont les agents du service correctionnel du Canada, les constables spéciaux de la STM, des membres et élu-es de la FEESP-CSN, membres élu(es) dont François Enault, vice-président de la CSN ainsi que plusieurs autres, présents pour une vigile en soutien à notre confrère violemment agressé à la détention de Sorel-Tracy le 1er décembre.

Crédit photo : Christian Brault



Desjardins

Caisse des policiers et policières



**DES PROJETS QUI
VOUS FONT RÊVER?
ON VOUS ACCOMPAGNE
POUR LES RÉALISER.**

Entre nous,
ça change tout.



www.caisse-police.com



514.847.1004 | 1.877.847.1004



CaissePolice



Guerty Gèneus
2^e vice-présidente
responsable des
dossiers de griefs

Attention à tous les ASC !

Avez-vous déjà imaginé ce qui se passerait si vous vous blessiez au travail ? Peut-être pensez-vous que cela n'arrivera jamais, que vous êtes prudent et que vous connaissez votre environnement professionnel par cœur. Cependant, la réalité est que les accidents peuvent survenir à tout moment, et souvent nous ne sommes pas préparés à gérer les conséquences qui en découlent, surtout lorsqu'il s'agit de la réaction de notre employeur.

Blessure au travail

Imaginez un instant que vous subissiez une blessure au travail. Cela pourrait être une chute, une coupure, ou même un accident plus grave. Les lésions psychologiques, telles que le stress post-traumatique ou l'anxiété, peuvent également survenir à la suite d'un accident. Vous vous attendez à ce que l'on reconnaisse votre accident et que l'on prenne votre situation au sérieux. Cependant, votre employeur conteste la légitimité de votre blessure après l'acceptation du dossier par la CNESST ?

QUOI FAIRE DANS CE GENRE DE SITUATION ?

Contestations

La contestation de la part de l'employeur peut prendre plusieurs formes. Parfois, il s'agit d'une simple incompréhension ou d'un manque d'information ; d'autres fois, cela peut être une tactique délibérée pour éviter de payer des indemnités ou des frais médicaux. Quelle que soit la raison, il est essentiel de savoir que vous avez des droits et que des ressources sont à votre disposition pour réagir à cette contestation.

L'importance de la documentation

Pour bien se préparer, il faut bien documenter tout incident qui se produit au travail. Cela inclut la prise de notes détaillées sur l'accident. Si possible, avoir les rapports d'intervenant ou les déclarations par écrit des témoins, des documents médicaux ainsi que des pièces justificatives pouvant aider le dossier. Une documentation complète et précise peut jouer un rôle déterminant dans la reconnaissance de vos droits et la défense de votre dossier. De ce fait, cela peut renforcer votre position en cas de contestation.

Enjeux de sécurité et santé

La santé et la sécurité au travail doivent être une priorité pour tous. Les enjeux de sécurité ne concernent pas seulement la prévention des accidents physiques, mais aussi la protection de la santé mentale des travailleurs. Un environnement de travail sain et sécurisé réduit non seulement le risque d'accidents, mais favorise également le bien-être général des employés. Il est essentiel que les employeurs prennent des mesures proactives pour identifier et éliminer les risques, tout en garantissant que les employé-es se sentent soutenus et en sécurité.

Le rôle du syndicat

Le travailleur peut contacter le syndicat s'il a besoin d'assistance à cette étape. Nous savons à quel point il peut être déroutant et stressant SURTOUT lorsque l'on voit que nous devons nous défendre contre notre employeur. C'est pour cela que le syndicat offre le service de défense

des accidentés via les personnes conseillères de la CSN. Ces dernières sont là pour vous accompagner dans ce genre de situation. Lors de cette contestation, le syndicat offre un service de contestation qui inclut la mise à disposition d'un conseiller spécialisé en défense des travailleurs et accidentés au travail.

COMMENT ACCÉDER À CE SERVICE ?

Il vous suffit de contacter notre bureau et nous transmettre votre dossier incluant la décision de la CNESST et la lettre de contestation dans les meilleurs délais à l'adresse courriel suivante : lesion.sst@sapscq.com. Votre dossier sera transmis au bureau de la CSN de votre région afin d'être représenté auprès du Tribunal administratif du travail (TAT) par un conseiller/conseillère à la défense des travailleurs de la CSN.

Il est essentiel que chaque dossier d'accident soit reconnu avec la justesse et le respect qu'il mérite afin de garantir à chacun le soutien nécessaire pour surmonter les épreuves.



Une épargne engagée, comme vous.

En tant qu'agente et agent de la paix en services correctionnels, vous faites un travail exigeant et engagé. Épargner à Fondation vous aide à préparer votre retraite tout en soutenant des projets qui contribuent à l'économie locale et à un impact durable pour la société.



**UN KIOSQUE FONDATION
DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT
VOUS INTÉRESSE ?**

Parlez-en à votre syndicat local pour organiser notre venue et découvrir les avantages de Fondation.



Pour commencer à épargner dès maintenant :
▶ fondation.com/adhesion

VOTRE NUMÉRO D'EMPLOYEUR EST : A-3510 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE.

La propriété des actions d'un fonds d'investissement donne lieu à des frais permanents. Les actions de Fondation ne sont pas garanties, il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent, son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement futur. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus au fondation.com/prospectus.



**Louis-Philippe
Lemoyne**
Conseiller syndical
FEESP-CSN SAPSCQ

Solidarité depuis 1965

L'histoire du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (CSN) (SAPSCQ) est étroitement liée à celle de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Dès sa création en 1965, le Syndicat des agents de la paix de la fonction publique (SAPFP), l'ancêtre du SAPSCQ (CSN), signait une entente de service avec la CSN. Bien que ces ententes de service aient été rompues quelques fois, cette solidarité entre les deux organisations a quand même perduré au fil du temps. Depuis 2006, le SAPSCQ est affilié de manière continue au sein de la CSN.

La CSN est la centrale syndicale québécoise la mieux organisée sur le plan des services offerts aux membres, aux syndicats affiliés, aux fédérations et aux régions. Outre les ressources humaines, elle compte sept grands services dont la mission est de répondre le plus adéquatement possible aux besoins spécifiques des organisations affiliées et aux travailleuses et travailleurs qu'elles regroupent.

Les principaux services offerts aux membres affiliés sont les suivants :

- Service de recherche et de condition féminine
- Service de santé-sécurité et d'environnement
- Service de soutien à la négociation
- Service de syndicalisation
- Service juridique
- Service des communications
- Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale

Le SAPSCQ (CSN) fait également partie de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP). Cette dernière regroupe plus de 65 000 membres répartis dans 425 syndicats œuvrant dans différents secteurs des services publics.

La FEESP offre des services professionnels, directs, connexes à la négociation et à l'application de convention collective. Elle offre également des formations qui ont pour but ultime d'aider les syndicats à assumer leurs rôles et à développer leur autonomie. On peut notamment retrouver les corps d'emploi suivants au sein de la FEESP :

- des employé-es de soutien des centres de services scolaires francophones, des commissions scolaires anglophones et des cégeps : concierges, menuisiers, journaliers, secrétaires, agentes et agents de bureau, techniciennes et techniciens, conducteurs de véhicule, etc.;

- des employé-es de bureau, des employé-es d'entretien, des brigadières et brigadiers, des pompiers dans les municipalités;
- des conductrices et conducteurs d'autobus scolaires et urbains;
- des mécaniciennes et mécaniciens d'entretien;
- des représentants du monde de la loterie et des jeux;
- des marins sur les traversiers;
- des secrétaires juridiques;
- des employé-es de soutien et des techniciennes et techniciens d'universités et d'écoles privées;
- des opérateurs en matières dangereuses;
- des agents de la paix.

Par ses luttes historiques, le SAPSCQ (CSN) a réussi à améliorer les conditions de travail des agentes et agents de la paix en services correctionnels tout en favorisant l'essor du syndicalisme québécois. Grâce à l'union de leurs forces, la CSN, la FEESP et le SAPSCQ ont contribué à l'avancement de la société québécoise dans un esprit de justice et d'égalité des chances.

Les batailles se poursuivent encore aujourd'hui sur différents fronts, et les 2 700 membres du SAPSCQ (CSN) peuvent être fiers de participer à ce mouvement progressiste mené par plus de 300 000 travailleuses et travailleurs syndiqués à la CSN.





Annie Gendron
Chercheuse
pour l'ENPQ



**Andrée-Ann
Deschênes**
Professeur à l'UQTR

Prévenir et soutenir la santé psychologique au travail en sécurité publique

En septembre 2022, une initiative ambitieuse a vu le jour pour répondre à un enjeu crucial : la création de la Chaire de recherche UQTR-ENPQ en prévention de la santé psychologique au travail en sécurité publique. Ce projet, né d'un partenariat entre l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'École nationale de police du Québec (ENPQ), vise à outiller les organisations de sécurité publique face aux défis liés à la santé psychologique de leur personnel. Qu'il s'agisse des policiers, des agents correctionnels ou d'autres professionnels de la sécurité publique, tous partagent une exposition fréquente à des environnements stressants, bouleversants, et parfois traumatisants : interventions d'urgence, gestion de crises, ou encore confrontation à la violence ou la mort. Ces expériences vécues dans le cadre du travail peuvent entraîner des problèmes de santé psychologique graves tels que le stress chronique, la détresse ou encore des troubles de stress post-traumatique.

1 UN PÔLE D'EXPERTISE POUR AGIR EN PRÉVENTION

Face à ces réalités, la Chaire se positionne comme un levier essentiel pour améliorer les connaissances en vue d'améliorer la prévention et la gestion des problèmes de santé psychologique au travail. Elle repose sur une approche collaborative de recherche appliquée qui associe acteurs du terrain, chercheurs et décideurs pour proposer des solutions innovantes et adaptées à la réalité particulière du domaine de la sécurité publique.

Pour cela, elle vise plusieurs objectifs ambitieux :

- Se positionner comme pôle d'expertise en prévention de la santé psychologique au travail en sécurité publique ;
- Soutenir la prise de décision organisationnelle par une approche reposant sur des données probantes ;
- Outiller les organisations de la sécurité publique par la promotion de pratiques de gestion efficaces ;
- Développer des connaissances scientifiques tout en répondant aux besoins des clientèles de la sécurité publique, incluant le ministère de la Sécurité publique ;
- Améliorer les formations et en développer de nouvelles pour les clientèles de la sécurité publique et les intervenants psychosociaux quant à la prévention des problèmes liés à la santé psychologique au travail ;

- Jouer un rôle dynamique entre le milieu de la recherche et les clientèles en sécurité publique afin d'optimiser le transfert et l'appropriation des extrants de la Chaire ;
- Consolider les partenariats et en développer de nouveaux en sécurité publique, notamment à l'international.

Trois axes de recherche sont approfondis dans la programmation de recherche de la Chaire, soit :

- Prévention primaire : Élimination ou maîtrise à la source des facteurs de risque, ainsi que l'analyse des facteurs de protection et des éléments affectant la santé psychologique des travailleurs du secteur de la sécurité publique.
- Prévention secondaire : Développement d'habiletés pour mieux gérer les facteurs de risque, soit ceux qui peuvent moduler la vulnérabilité du personnel de la sécurité publique lors de la gestion post-événement à teneur potentiellement traumatique.
- Prévention tertiaire : Traitement, réhabilitation, processus de retour au travail et suivi des individus qui souffrent ou qui ont souffert de problèmes de santé psychologique liés partiellement ou entièrement au travail. À titre d'exemple, elle tente de réduire autant que possible la détresse humaine après l'apparition de symptômes ou d'un diagnostic.

2 UNE DYNAMIQUE PARITAIRE AU CŒUR DE LA GOUVERNANCE

En collaboration avec dix partenaires (Service de police de la ville de Montréal; Sûreté du Québec; Fraternité des policiers et policières de Montréal; Fédération des policiers et policières municipaux du Québec; Association des policières et policiers provinciaux du Québec; Association des directeurs de police des Premières nations et Inuits du Québec; Association des directeurs de police du Québec; Ministère de la Sécurité publique - Direction des pratiques policières et Sous-Ministériat des Services Correctionnels; et Syndicat des Agents de la Paix en Services Correctionnels du Québec), la Chaire agit comme un pont entre la recherche et les besoins spécifiques des professionnels de la sécurité publique. Notons que la force de cette initiative réside dans son approche inclusive et paritaire.

Sa gouvernance repose ainsi sur trois instances principales. Les cotitulaires et la coordonnatrice de recherche réalisent la programmation de recherche de la Chaire, la recherche de financement pour mener les travaux, la communication des résultats auprès des publics concernés et le développement d'un réseau de collaboration. Le comité directeur, composé des cotitulaires et d'un représentant des institutions partenaires, soit l'ENPQ et l'UQTR, soutient et conseille les cotitulaires dans la gestion de la Chaire, tout en jouant un rôle stratégique dans la planification de la recherche et la gestion des aspects budgétaires.

Les partenaires, qu'ils soient syndicaux ou patronaux, jouent un rôle central dans la gouvernance de la Chaire et forment son comité d'orientation. Ils contribuent au développement d'une programmation de recherche alignée sur les besoins concrets des milieux, en veillant à la qualité des décisions prises lors de la sélection des activités de recherche. Ils participent activement à l'élaboration de projets pertinents qui répondent aux enjeux spécifiques des travailleurs. Cette collaboration assure que les solutions proposées sont adaptées aux réalités du terrain et tiennent compte des défis rencontrés par les professionnels.

Finalement, la chaire est un travail d'équipe de A à Z. Des membres collaborateurs scientifiques conseillent et collaborent aux différents projets de recherche comme co-candidats de demandes de subvention ou comme collaborateurs en recherche et au sein des milieux. Et des tables des partenaires ou comités aviseurs sont présents au sein de chaque projet afin de s'assurer du lien entre la recherche et le terrain, ainsi que les retombées soient claires et utiles pour les milieux.



3 DES RETOMBÉES TANGIBLES POUR LES MILIEUX

Les travaux de la Chaire ne se limitent pas à l'élaboration de rapports ou d'articles scientifiques. Ils visent à fournir des solutions pratiques : recommandations, outils de gestion, et formations adaptées aux défis des policiers, agents correctionnels et gestionnaires. Ainsi, ils visent des impacts directs et tangibles tant en termes de soutien au personnel, grâce à des outils pratiques et des formations ciblées, qu'au niveau de la gestion plus efficace des enjeux psychologiques, en tenant compte des facteurs biologiques, psychologiques et sociaux qui influencent la santé psychologique au travail des personnels de sécurité publique tout au long de leur carrière.

À titre d'exemple, la question de la gestion des événements potentiellement traumatiques sur le plan psychologique (EPTP), un phénomène fortement présent dans les milieux de la sécurité publique, est abordée avec une approche multidisciplinaire pour comprendre ses causes et proposer des solutions adaptées à chaque milieu de travail. Le projet intitulé RIPTOP vise à fournir des informations sur l'efficacité des méthodes de soutien psychologique post EPTP et les premiers résultats confirment la nécessité de se pencher sur les différences propres à différents milieux et différentes fonctions. Le milieu correctionnel fait partie de ces initiatives de recherche à travers plusieurs projets. Le premier a permis une comparaison avec le milieu policier, concernant les mesures de soutien psychologique disponibles au sein des services correctionnels. Cette première étape a renforcé la conviction d'élaborer des projets permettant de prendre en compte les particularités propres à ce contexte de travail. Un projet est actuellement mené sur l'impact du sentiment d'efficacité personnelle sur la santé psychologique au travail des ASC (dirigé par Mme Desjardins, étudiante au doctorat en psychologie et supervisée par la cotultrice Deschênes). Dans les prochains mois, et afin de répondre aux besoins mis en lumière par les partenaires du comité d'orientation, la cotultrice Gendron initiera une étude visant à documenter les enjeux liés à l'environnement de travail des agents correctionnels sur leur santé psychologique.

Dans un contexte où la santé psychologique devient une priorité pour toutes les organisations, cette Chaire marque une avancée majeure. Elle s'inscrit dans une volonté de mieux comprendre, prévenir et gérer les défis auxquels font face les professionnels de la sécurité publique, tout en leur offrant les outils nécessaires pour évoluer dans un environnement difficile. En investissant dans cette initiative, les organisations partenaires participent à la création d'un véritable pôle d'excellence scientifique. Ensemble, elles contribuent à bâtir un avenir où la santé psychologique au travail sera mieux prise en charge, au bénéfice de ceux et celles qui veillent sur notre sécurité chaque jour.



Avantages multiples pour les membres

Le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec et belairdirect c'est une histoire qui dure depuis 2015. Pour vous, chers membres, les avantages sont nombreux. Tout d'abord, vous et votre famille bénéficiez d'un rabais substantiel sur votre portefeuille d'assurances personnelles. Vous n'avez qu'à mentionner que vous êtes dans le syndicat lorsque vous appelez pour une soumission et le rabais sera appliqué automatiquement.

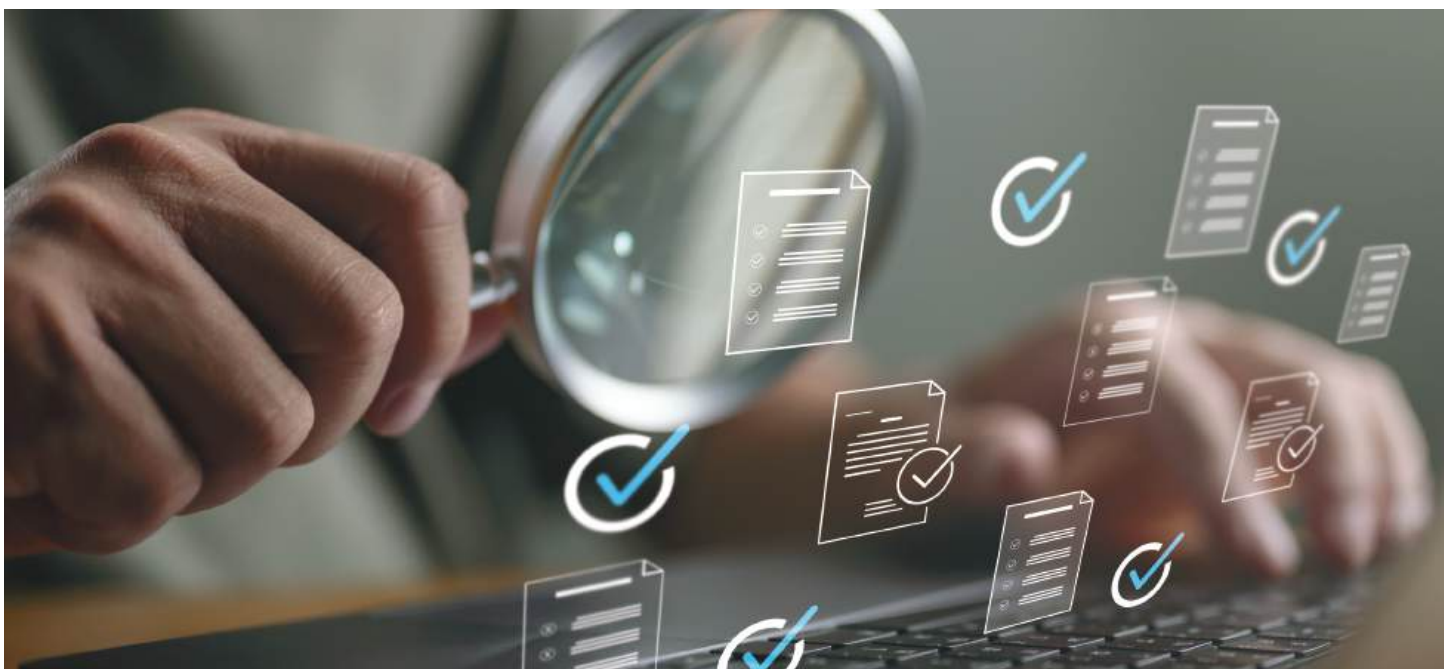
Dans le cadre du programme d'assurance groupe de belairdirect, vous avez accès à :

- des tarifs préférentiels sur l'assurance auto et habitation ;
- une couverture habitation améliorée, incluant :
 - une protection jusqu'à 25 000 \$ contre le vol d'identité et les cyberattaques ;
 - les frais de garde d'enfants si vous êtes hospitalisé ou si votre enfant est malade ou blessé ;
 - une couverture pour services d'aide et d'entretien ménager si vous êtes hospitalisé ;
 - une couverture de vol de vos objets de valeurs, comme vos bijoux, montres et fourrures, pouvant aller jusqu'à 20 000 \$.

- des économies supplémentaires en regroupant vos assurances auto et habitation ;
- des outils numériques très simples pour gérer vos polices d'assurance auto et habitation ;
- un soutien aux réclamations 24h/24 et 7 jours/7.

Finalement, belairdirect soutient plusieurs initiatives de notre syndicat depuis les tout premiers débuts de notre partenariat, ainsi que La Vigile par des activités reliées à notre tournoi de golf provincial, les cohortes, le congrès annuel des délégués et le Défi Karting.

Comme vous pouvez le constater, les avantages sont multiples et plusieurs initiatives sont exclusives pour nous, les membres. Je suggère fortement aux membres de contacter belairdirect afin d'obtenir une soumission, car plus nous sommes nombreux à en profiter, plus l'offre est avantageuse ! Visitez belairdirect.com/economies ou appelez au 1 833 294.2911 pour une soumission !



*Certaines conditions, limitations, exclusions et conditions d'admissibilité s'appliquent à toutes les offres. Les offres peuvent changer sans préavis. Les soumissions en ligne ou au téléphone ne sont pas automatiquement garanties à tous. Visitez belairdirect.com plus de détails. *belairdirect. et *Little Knight Design sont des marques déposées de Belair Insurance Company Inc. ©2024 belairdirect Agency Inc. Tous droits réservés

belairdirect.
auto et habitation - groupes

C'est payant d'être membre!

**Membres du Syndicat des
agents de la paix en services
correctionnels du Québec peuvent
profiter de rabais exclusifs sur
l'assurance auto et habitation et
de couvertures bonifiées.**



belairdirect.
assurances auto et habitation

Certaines conditions, exigences d'admissibilité, restrictions et exclusions s'appliquent à toutes les offres. Visitez belairdirect.com pour plus de détails. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Nous offrons les assurances habitation et automobile en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, et l'assurance habitation seulement en Colombie-Britannique. © Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés. 2024



Jean-Pascal Bélisle
secrétaire général

Une retraite bien méritée



C'est encore une fois un privilège de pouvoir écrire dans ce journal. De par mes mandats au sein de l'organisation syndicale, j'ai eu la chance de fonder plusieurs relations d'affaires dont plusieurs tiennent encore aujourd'hui après plus de 9 ans à occuper les fonctions de secrétaire général. Il n'y a pas que des relations d'affaires externes, il y a également des relations professionnelles internes, qui elles, sont des plus précieuses et importantes. Je parle évidemment des employé-es du bureau.

Joyce Zenga a travaillé avec nous durant près de 15 ans et elle a eu la chance de prendre sa retraite cet été. J'ai décidé de lui offrir cet espace afin qu'elle partage son expérience de travail au sein de notre organisation. Il est difficile d'exprimer par des mots combien son passage a été important pour moi, pour les membres, pour nous, pour l'organisation tout entière. Au nom des membres du SAPSCQ, je tiens à te remercier sincèrement.



Mon aventure avec le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ) a débuté en octobre 2009 et s'est terminée à ma retraite en juillet 2024. Un merci tout particulier à Stéphane Lemaire, président du SAPSCQ en 2009, pour m'avoir « ramassée » dans la ligne de piquetage alors que j'étais en lockout au Journal de Montréal. Je travaillais au SAPSCQ deux jours semaine durant la dernière année du lockout. Ce lockout, qui a duré 2 ans, m'avait beaucoup déçue et peinée. Je ne comprenais pas comment un employeur pouvait traiter ses employé-es de la sorte. Quand le lockout s'est terminé, j'ai pris la décision de ne pas retourner au journal et d'aller travailler à temps plein pour le SAPSCQ, un syndicat qui défend les droits et les conditions de travail de ses membres.

Durant mes 15 années de service, j'ai eu le plaisir de côtoyer et de travailler avec plusieurs membres de l'exécutif national ainsi qu'avec les membres des différents comités du SAPSCQ, les personnes déléguées locales, les conseillers syndicaux FEESP-CSN, quelques procureurs syndicaux et, bien sûr, mes collègues de travail. Ce fut une belle expérience et, sans me vanter, j'ai travaillé fort et j'ai donné tout ce que je pouvais pour aider le syndicat ainsi que les membres du SAPSCQ. Je me suis toujours sentie utile au syndicat et appréciée de mon employeur.

J'ai pu constater durant ces 15 années combien l'exécutif national, les personnes déléguées et les conseillers CSN se battent et s'acharnent pour améliorer les droits et la santé-sécurité des membres et pour faire reconnaître le métier d'agent.e en services correctionnels. Soyez fiers d'eux et appuyez-les, car je peux vous garantir qu'ils travaillent pour vous.

J'ai moi-même été déléguée syndicale pour les employé-es de bureau du SAPSCQ durant 10 années. Naturellement, le fait de travailler pour un syndicat m'a aidé dans mes fonctions de déléguée syndicale. Avec les membres de l'exécutif national, j'avais de bons modèles sur qui me référer, que ce soit pour les conditions de travail du personnel de bureau ou pour négocier nos conventions collectives. Ce fut une expérience enrichissante que je n'oublierai pas.

Le SAPSCQ a toujours été un bon employeur et il tient à ses employé-es. Les membres de l'exécutif national ont toujours été respectueux, humains et à l'écoute, ce que j'ai vraiment apprécié. Je suis très reconnaissante pour la confiance que vous m'avez accordée et pour la reconnaissance que vous avez toujours fait preuve à l'égard de mon travail.

Merci du fond du cœur pour ces années passées parmi vous. Bonne continuation au SAPSCQ, à ses membres et ses employé-es !

Joyce Zenga





Votre syndicat était là

Votre syndicat était là pour le Séminaire de la Chaire de recherche UQTR-ENPQ De la recherche à l'action pour la prévention de la santé psychologique en sécurité publique qui avait lieu le 5 novembre dernier à l'École nationale de police du Québec.



L'APSSAP, un partenaire de votre santé et sécurité !

L'APSSAP (Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « Administration provinciale ») a été fondée en novembre 1983.

Elle assiste près de 75 000 membres dans environ 1 600 établissements de la fonction publique québécoise dont vous faites partie.

En plus d'être membre de l'Association et de pouvoir ainsi bénéficier des services gratuitement, le syndicat des agents correctionnels siège sur le conseil d'administration depuis les tout premiers débuts. En effet, madame Mylaine Bolduc-Lemieux, 1^{re} vice-présidente en santé et sécurité du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec, est une administratrice impliquée, qui met de l'avant notre mission de favoriser la prise en charge paritaire de la SST.

Concrètement, dans les dernières années, nos conseillers en prévention ont accompagné les milieux correctionnels dans différents projets afin d'améliorer la santé et sécurité, et ce, de manière paritaire.

Voici quelques bons coups faits avec vous :

1. Évaluation ergonomique : Habitacle des fourgons cellulaires

L'ergonomie des postes de conduite est complexe et doit débiter lors de la conception des véhicules. L'expérience de conduite permet aussi d'identifier des risques à la sécurité et des risques ergonomiques. Le comité de santé et de sécurité (CSS) de la détention de Québec avait donc impliqué le fournisseur dès le départ pour lui faire part de ses besoins et avait prévu une période d'essai du nouveau fourgon cellulaire. C'est

suite à cette période d'essai que les travailleurs ont pu partager avec le CSS et l'APSSAP les problèmes rencontrés. Les travailleurs et l'employeur, accompagnés de conseillers en prévention de votre association, ont ensuite pu identifier des solutions réalistes et applicables.

2. Évaluation ergonomique : Manutention des bagages lors du transport des personnes incarcérées

Fort du succès de l'intervention précédente, le CSS a interpellé l'APSSAP pour continuer l'analyse des tâches associées au travail en fourgon. Plusieurs dimensions affectent la manutention des charges et le développement des troubles musculosquelettiques. Les CSS de la détention avaient identifié des risques ergonomiques liés au poids des charges soulevées, à la forme instable des charges soulevées et à l'espace restreint pour se déplacer. Paritairement, il a été possible de trouver des solutions liées aux méthodes de travail et à l'environnement qui permettent de contrôler le risque.

3. Évaluation ergonomique : Contrôle central et accueil de détention

Les postes de contrôle central et les guérites d'accueil des détentions posent régulièrement des défis liés à l'ergonomie des postes de travail. L'aménagement date parfois de plusieurs années, les outils de travail se sont multipliés et les agents qui y travaillent ont des physiologies parfois très différentes. Suite aux demandes des CSS, l'APSSAP est intervenue dans plusieurs détentions afin de proposer des solutions permettant aux agents d'adopter des postures limitant le développement des troubles musculosquelettiques.

4. L'accompagnement des CSS dans l'identification et l'analyse des risques

Le SAPSCQ et le ministère de la Sécurité publique travaillent conjointement afin de mettre de l'avant les efforts des comités de santé et de sécurité du travail (CSS). Une des fonctions des CSS consiste à identifier et à analyser les risques présents dans les détentions. Dans le but de dynamiser les CSS, l'APSSAP a accompagné plusieurs comités dans leurs démarches préventives afin que ceux-ci puissent bien prioriser les risques à la santé et à la sécurité dans leur milieu.

Nous sommes fiers d'avoir participé à ces projets qui se sont réalisés selon notre mission, soit de favoriser la prise en charge paritaire de la SST par les milieux de travail.

Par ailleurs, l'APSSAP offre des services de formations, d'information, de conseils et d'accompagnement dans la province, dans 5 thèmes, soit : l'organisation de la prévention, l'ergonomie, la santé psychologique, la prévention de la violence et la sécurité des travailleurs. L'expérience sur le terrain des conseillers leur permet d'aider les milieux à diagnostiquer un problème, à identifier puis à implanter des solutions adaptées qui tiennent compte de toutes les dimensions de la situation de travail.

Pour faire appel à nos services, les CSS (comité de santé et sécurité du travail) ainsi que les représentants de l'employeur et des syndicats peuvent compléter une demande sur notre site internet : apssap.qc.ca Dans l'intervalle de vous rencontrer, nous vous suggérons de vous abonner à notre infolettre ou à nous rejoindre sur nos réseaux sociaux !



PSPNET



PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DU PERSONNEL DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE À L'AIDE DE TRAITEMENTS ACCESSIBLES SUR INTERNET, CONFIDENTIELS ET BASÉS SUR DES DONNÉES PROBANTES

L'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique (ICRTSP) offre la Thérapie cognitive et comportementale sur Internet au personnel de la sécurité publique, par l'intermédiaire de l'équipe du PSPNET.

Qu'est-ce que le PSPNET?

L'équipe du PSPNET est composée de cliniciens et de chercheurs basés à l'Université de Regina qui livrent et évaluent la Thérapie cognitive et comportementale sur Internet (TCCI) pour le personnel de la sécurité publique (PSP). L'équipe, dirigée par le Dr Heather Hadjistavropoulos, l'une des plus grandes spécialistes canadiennes de la TCCI, a adapté la TCCI pour répondre spécifiquement aux besoins du personnel de la sécurité publique.

Qui servons-nous

Les membres du PSP, **ACTUELS** et **ANCIENS** qui comprennent notamment, les agents des services frontaliers, les agents aux communications d'urgence en sécurité publique, les employés des services correctionnels, les pompiers (y compris les pompiers volontaires), les gestionnaires d'urgence des collectivités autochtones, les paramédics, le personnel des opérations et des renseignements, le personnel de recherche et sauvetage, et les services de police (municipale, provinciale et fédérale).

Comment accéder au PSPNET

Le PSPNET accepte maintenant des clients du Québec et de la Saskatchewan

Comment aidons-nous

- **PAR L'ACCÈS À DES MODULES SUR INTERNET** arrimés au soutien d'un thérapeute (1 ou 2 fois par semaine, si nécessaire) via des messages courriel ou des appels téléphoniques sécurisés, pendant 8 à 16 semaines selon les besoins
- En abordant l'anxiété, la dépression, et le stress post-traumatique
- En aidant les clients à **COMPRENDRE ET GÉRER** les types de **PENSÉES**, de **COMPORTEMENTS**, et de **SENTIMENTS** qui causent de la détresse, ou qui entraînent des difficultés à fonctionner au quotidien
- Le **PSPNET** est **FACILEMENT ACCESSIBLE** et **GRATUIT** pour les clients qui rapportent faire face à des barrières en soins (c.-à-d., la géographie, la logistique, le manque de ressources ou la stigmatisation)
- Afin de protéger **LA VIE PRIVÉE** du client, l'équipe du PSPNET respecte une ligne directrice éthique et légale très stricte

Critères d'admissibilité pour le personnel de la sécurité publique

- Avoir au moins 18 ans
- Avoir accès à un ordinateur et à Internet
- Éprouver des symptômes d'anxiété, de dépression, ou de blessures de stress post-traumatique
- Ne pas rechercher des services d'urgence
- Être prêts à répondre périodiquement à des questionnaires évaluant l'efficacité de la TCCI

TRAITEMENT ACCESSIBLE SUR INTERNET

Cette étude a été approuvée par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Regina.

www.pspnet.ca/fr

Contactez l'équipe du PSPNET au : pspnet@uregina.ca Tel: (306) 337-7233 (SAFE), Numéro sans frais : 1-833-317-7233 (SAFE)



Michel Désourdie
directeur FAPSCQ

Un engagement continu !



C'est avec un immense plaisir et une grande fierté que je prends la plume pour contribuer à ce numéro du Journal L'Horizon. En 2024, nous avons eu l'opportunité de participer à des initiatives qui nous tiennent particulièrement à cœur : la collecte de fonds pour la Maison La Vigile et pour le Camp Vol d'été Leucan-CSN. Ce dernier est un camp unique au Québec qui vient en aide aux enfants atteints de cancer et à leurs familles. Ces projets sont le reflet de l'engagement profond que nous avons à soutenir des causes qui impactent directement la santé mentale et le bien-être de nos membres et de leurs proches, tout en redonnant à la communauté. C'est cela l'essence même de la mission de la Fondation des agents de la paix en services correctionnels du Québec (FAPSCQ).

La Fondation a été créée en 2013 par le SAPSCQ dans le but de faire connaître le rôle essentiel des agents de la paix en milieu correctionnel, tout en soutenant des initiatives sociales qui nous tiennent à cœur. Au fil des ans, nous avons organisé plusieurs événements tels que des tournois de golf et des défis de karting pour ne citer que ceux-là, qui nous ont permis de récolter des fonds conséquents pour soutenir des projets d'envergure, tout en mettant en lumière la profession des agents de la paix.

En tant que directeur de la Fondation, je suis personnellement investi dans cette mission. En plus de ma fonction à la tête de la FAPSCQ, j'ai la chance d'avoir été élu membre du conseil d'administration de la Caisse des policières et policiers

du Québec, une position créée spécifiquement pour représenter tous les autres agents de la paix autre que policier. Cette responsabilité me permet de promouvoir notre métier et d'œuvrer pour le bien-être psychologique de nos collègues, en particulier à travers des partenariats stratégiques avec des organismes clés. Je siège également au conseil d'administration de la Maison La Vigile, un organisme essentiel qui soutient nos membres en détresse psychologique, ainsi que d'autres intervenants en situation d'urgence. Mon implication dans ces diverses instances me permet de mieux comprendre les enjeux et de porter haut la voix des agents de la paix en matière de santé mentale.

L'historique de la Fondation : un engagement constant

Depuis sa création, la Fondation n'a cessé d'organiser des événements pour soutenir la collectivité et amasser des fonds pour les causes qui nous tiennent à cœur. En 2024, grâce à notre tournoi de golf et autres activités, nous avons récolté un montant record de 45 000 \$. Ces fonds permettront de financer des projets cruciaux, dont la Maison La Vigile, un refuge qui aide les agents de la paix et autres intervenants confrontés à des défis psychologiques. Depuis 2003, la Maison La Vigile a soutenu plus de 2 500 personnes souffrant de dépression, de stress post-traumatique, de dépendances, et bien d'autres troubles. En plus de ce projet, les fonds récoltés servent à soutenir des initiatives comme le Camp Vol d'été

Leucan-CSN, qui permet aux enfants malades et à leurs familles de vivre des moments d'espoir et de solidarité.

En 2025, la Fondation poursuivra sa mission avec de nouveaux événements, dont un autre tournoi de golf et d'autres activités sportives. Ces événements auront pour objectif de renforcer la solidarité entre nos membres, de collecter des fonds et de continuer à promouvoir la santé mentale au sein de notre profession. Je suis convaincu que, comme toujours, l'ambiance sera dynamique et que ces moments de rassemblement nous permettront de créer des liens forts et de vivre des instants significatifs.

La santé mentale : une priorité constante

La santé mentale a toujours été au cœur de nos préoccupations au SAPSCQ. Depuis 2022, un fonds d'entraide de 100 000 \$ a été mis en place pour soutenir les agents de la paix en difficulté. Mathieu Lavoie, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec, l'a

bien exprimé dans l'édition précédente du Journal L'Horizon :

« Au cours des dernières années, le syndicat a fait de la santé mentale des agents de la paix une de ses priorités, poussant l'employeur à reconnaître la spécificité de notre milieu et à majorer son aide au personnel en lien avec la santé mentale. Aujourd'hui, c'est à nous de faire un pas vers l'avant, de démontrer la grandeur de notre unité et de trouver un moyen d'assurer la durabilité de cet effort d'entraide pour nos pairs qui vivent des difficultés. »

C'est en effet en restant unis que nous pourrons sortir de l'ombre et prendre soin de nous. En soutenant des initiatives comme celles-ci, nous contribuons à créer un environnement où la souffrance psychologique est reconnue et où l'accompagnement et les ressources sont à la portée de ceux qui en ont besoin.

L'avenir de la Fondation : un horizon prometteur

La FAPSCQ aspire à devenir une fondation financièrement autonome

et indépendante. Dans cette optique, un conseil d'administration sera prochainement mis en place pour superviser son développement à long terme. Nous comptons sur le soutien de tous nos membres, partenaires et bénévoles pour continuer à faire grandir cette belle aventure. Ensemble, nous pourrons pérenniser cet engagement et bâtir un avenir plus serein pour nos collègues en difficulté.

Sortons de l'obscurité, restons solidaires et continuons de soutenir nos collègues en difficulté. Grâce à notre solidarité et à notre engagement, nous faisons une différence concrète dans la vie de nos membres, aujourd'hui et pour les années à venir.

Je tiens à remercier sincèrement tous nos membres, bénévoles et commanditaires pour leur soutien constant et leur générosité. Ensemble, nous continuons de bâtir un avenir plus fort et plus solidaire.



Camp Vol d'été leucan |

Le Camp Vol d'été Leucan-CSN est financé par plusieurs activités de collectes de fonds. Il permet aux enfants atteints d'un cancer et à leur famille de participer aux activités du camp adaptées à leur réalité et animées par des bénévoles.

La Maison La Vigile est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'accompagner les femmes et les hommes qui ont une problématique de dépendance à l'alcool et aux drogues, aux personnes qui désirent reprendre de saines habitudes de vie et leurs activités quotidiennes et d'avoir une meilleure gestion de leurs émotions.







**Mylaine
Bolduc-Lemieux**
1^{ère} vice-présidente en
santé-sécurité du travail

La prévention en milieu de travail, plus qu'une nécessité, une obligation

Nous le savons, aux Services Correctionnels Québécois (SCQ), les méthodes de réparation sont utilisées de manière systématique plutôt que de faire une saine utilisation des méthodes de prévention. Et pourtant, la littérature et les études sont claires : tout dollar investi en prévention sera pleinement investi et sera rentabilisé. Alors, pourquoi n'est-il pas appliqué ? Là où le bas blesse est justement ce dernier point : « sera rentabilisé ». Comment faire pour démontrer que le temps, l'argent et l'énergie investis seront rentables ? Il est malheureusement difficile de quantifier l'ampleur réelle des mesures prises, car comment quantifier quelque chose qui ne s'est pas, ou finalement pas, produit ? Il faut donc travailler sur le long terme et la plus-value de la prévention en soi.

Donc, quels sont les principes généraux en prévention ? Il faut débiter par :

1. Identifier les risques (Qui ? Quand ? Quoi ?) ;
2. Évaluer le risque (Pourquoi ?) ;
3. Prioriser (Tous les risques sont importants, et parfois nous mettons beaucoup d'énergie pour peu de résultat. Lorsqu'on fait l'analyse des probabilités et de la gravité, cela nous permet d'investir notre énergie et notre temps de manière plus optimale) ;
4. Agir (Parfois on peut régler définitivement le problème, parfois non. Il faut donc trouver la meilleure méthode pour minimiser les risques. La solution optimale étant l'élimination à la source du problème et le dernier choix étant l'imposition d'équipement de protection individuel (EPI)).

Depuis plusieurs années, le SAPSCQ-CSN envoie ses représentants en santé-sécurité (RSS) se faire former par l'APSSAP sur l'Initiation aux comités de santé et de sécurité (CSS) ainsi que sur la formation Grille et analyse de risque. Cependant, nous constatons régulièrement que l'employeur ne forme pas adéquatement la partie employeur pour siéger sur les CSS en ne leur donnant pas de temps de formation ne leur permettant pas de connaître leurs rôles et mandats. Ceci nuit directement à la rentabilité des CSS et, par le fait même, aux méthodes, solutions et recommandations prises par celui-ci.

Et pourtant, les avantages sont non négligeables pour l'employeur :

- Une meilleure attraction et rétention de la main-d'œuvre ;
- Assure une protection, le bien-être et la santé globale des travailleurs ;

- Assure une meilleure productivité et qualité des services ;
- Une diminution des coûts indirects ;
- Et s'assure de remplir leurs obligations légales.

Enfin, l'employeur a plusieurs obligations, dont celle de faire preuve de diligence raisonnable. Qu'est-ce que la diligence raisonnable ? Il s'agit d'une obligation de l'employeur en matière de santé et sécurité au travail (SST), qui comporte trois composantes distinctes : un devoir de prévoyance, un devoir d'efficacité et un devoir d'autorité.

On entend par « devoir de prévoyance » que l'employeur doit déceler les dangers et les risques présents dans son milieu de travail et prendre les moyens nécessaires pour les éliminer au maximum ou les contrôler. Nous en revenons donc à l'importance d'une bonne utilisation des CSS et de leurs recommandations ainsi que des tâches effectuées par le RSS sur le plancher. Par ailleurs, la formation des travailleurs ainsi que la saine supervision de ceux-ci font directement partie de ce devoir.

De ce fait, l'employeur doit donc prendre tous les moyens nécessaires afin de s'assurer du respect des procédures. Il s'agit de son deuxième devoir, soit celui sur l'efficacité. Son dernier devoir consiste à ne pas tolérer que les travailleurs ne respectent pas les directives établies en matière de SST. Celui-ci doit donc intervenir lorsque des comportements non sécuritaires sont présents.

Pour conclure, il serait grand temps que le ministère de la Sécurité publique (MSP) ainsi que plus directement les SCQ prennent leurs obligations et leurs devoirs en main afin d'assurer une sécurité optimale à leurs employés en prenant des initiatives de prévention plutôt que de constamment travailler en réparation. Ce serait un gagnant-gagnant pour tous.

**Devoir de
prévoyance,
d'efficacité et
d'autorité**

La Vigile, votre maison

LA VIGILE est reconnue comme étant une ressource spécialisée pour venir en aide aux professionnels qui portent ou portaient l'uniforme (policiers, agents correctionnels, anciens combattants, militaires, paramédics, pompiers, répartiteurs 911, agents de protection de la faune, contrôleurs routiers, constables spéciaux, avocats, juges), aux personnes exerçant un métier d'aide et de soins (infirmières, médecins, psychologues, travailleurs sociaux et intervenants de toutes sortes) ainsi qu'aux membres de leur famille. Elle a pour mission d'accompagner les personnes qui ont une problématique de dépendance à l'alcool et aux drogues, celles qui désirent reprendre de saines habitudes de vie et leurs activités quotidiennes, et avoir une meilleure gestion de leurs émotions. Elle prodigue également des soins aux personnes qui vivent de l'anxiété, des symptômes dépressifs, des symptômes de stress post-traumatique et de l'épuisement professionnel.

LA VIGILE c'est plus qu'un centre d'hébergement en dépendance. C'est une ressource qui offre une gamme de services adaptés empreints d'humanité et en toute confidentialité, qui font toute LA différence :

- la ligne d'aide offerte gratuitement 24/7 par des intervenants bienveillants et à l'écoute ;
- le service de référencement à l'externe offert par notre réseau de professionnels spécialisés à travers tout le Québec et qui ont une fine connaissance de votre milieu ;
- le service d'hébergement avec les programmes Dépendance ou Répit dont le coût est assumé conjointement par votre programme d'aide aux personnes (PAP) du ministère de la Sécurité publique ainsi que par la Fondation des agents de la paix en services correctionnels du Québec (FAPSCQ).

Si vous n'êtes pas à l'aise de nous contacter par téléphone, contactez-nous via notre site internet www.lavigile.qc.ca.

Pourquoi LA VIGILE plus qu'une autre ressource d'aide ? Le fait de comprendre le langage du milieu revêt une importance capitale. Comment aider si les mots utilisés par la personne en situation de crise sont incompréhensibles pour l'aidant ? Il nous apparaît capital de miser sur cette différence entre des services généraux et des services spécialisés afin d'offrir aux agents correctionnels un service qui sera cohérent avec leurs besoins. Nous croyons qu'une personne en crise a besoin de se sentir rapidement comprise et c'est pourquoi nos services sont chaque fois offerts par un professionnel qui connaît

bien le langage de la personne aidée. De plus, de par notre clientèle spécifique, lors d'un séjour en hébergement, vous serez entouré de personnes qui exercent des métiers semblables au vôtre et qui vivent la même réalité. Par conséquent, des liens très forts se tisseront tout au long de votre parcours et contribueront à votre cheminement.

Si vous êtes plus irritable, épuisé, isolé, que la violence du milieu crée un stress de plus en plus important, que vous faites des cauchemars, que vous avez des idéations suicidaires, que vous vous sentez perdu et ne vous reconnaissez plus, ce sont quelques exemples de symptômes qui confirment que vous vivez possiblement de la détresse psychologique. Vous n'êtes pas seul. LA VIGILE est là pour vous.

La clé pour conserver une bonne santé mentale c'est la prévention. Alors, n'hésitez surtout pas à demander de l'aide, que ce soit pour vous ou pour un collègue. Nous pouvons vous soutenir avec notre écoute active et plusieurs outils peuvent être mis à votre disposition. N'hésitez pas, ça change des vies





CAISSE-POLICE ACCUEILLE UN FIER REPRÉSENTANT DES AGENTS CORRECTIONNELS SUR SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avec une énergie débordante et des motivations inspirantes, **MICHEL DÉSORDIE** a été élu comme premier administrateur du tout nouveau siège dédié aux agents de la paix lors de notre dernière assemblée générale annuelle.

À travers cette courte entrevue, Michel partage son parcours, ses aspirations, ses conseils et son désir de placer les intérêts des membres au cœur de son engagement.

Envie de savoir ce qui motive votre nouveau représentant? Lisez la suite!



Bonjour Michel, pourrais-tu nous parler un peu de ton parcours professionnel?

J'ai passé 22 ans dans les services correctionnels et 12 ans au Syndicat National. Ma motivation ? L'équité des travailleurs. En 2014, nous avons créé la Fondation (FAPSCQ) pour valoriser notre profession. Avec le temps, la fondation s'est rapprochée de La Vigile, une cause qui me tient à cœur. **Je suis fier de notre travail essentiel pour la protection du public, malgré les défis.**

Comment vois-tu le partenariat entre la Caisse et le SAPSCQ?

C'est un lien naturel! Avec la Caisse, nous avons un interlocuteur qui nous comprend. **On fait affaire avec des gens qui nous connaissent et qui redonnent dans notre milieu, directement à nos membres.** Ils connaissent nos réalités professionnelles et nos conditions de travail comme personne.

Tu es maintenant administrateur au conseil d'administration de la Caisse Desjardins des policiers et policières. Qu'est-ce qui t'a incité à t'impliquer?

En effet, j'ai postulé et été élu au siège destiné aux agents de la paix. **Je souhaite représenter mes collègues de tous horizons et contribuer au mieux-être économique et social.** Je suis conscient de mon influence sur les orientations de la Caisse et je m'engage à travailler dans l'intérêt de notre communauté.



* Patrick Roy, Michel Boutin (membre ambassadeur), Marc Bédard (directeur général Caisse-Police) et Michel Désordie.



Si tu avais un conseil à donner à un agent de la paix qui est présentement actif, en plein cœur de sa carrière, quel serait-il?

Je lui dirais de bien gérer son temps et de mettre l'énergie nécessaire dans son travail, tout en consacrant également du temps à sa famille et à lui-même. Je lui conseillerais aussi d'acquérir de l'autonomie financière. Ce n'est pas très compliqué, si on va chercher de bons conseils. En résumé, **il faut veiller à tous les aspects de la vie, sans en négliger aucun.**



Vous avez des commentaires, des suggestions ou aimeriez transmettre vos vœux de succès à Michel Désordie? Écrivez à : **michel.desordie@cadesjardins.com**



JOYEUSES FÊTES

De toute notre équipe, nos meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à vous et vos proches pour la nouvelle année.